



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
site : www.sudce.com
courriels : - sudceidf@orange.fr
- syndicat.sud@ceidf.caisse-epargne.fr

Union
syndicale
Solidaires

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, AUGMENTATION DU STRESS

ÇA SUFFIT !

Le malaise à la CEIDF va grandissant, les conditions de travail se détériorent de jour en jour, le stress lié au sous-effectif, au benchmark, aux challenges incessants, à la part variable, ne cesse d'augmenter. Après "Optimisation", après le PSE et malgré les mises en garde successives des organisations syndicales, des experts et de la médecine du travail, le directoire n'a, une fois de plus, rien fait pour tenter d'améliorer la situation des salariés. Aujourd'hui, les représentants Sud disent ça suffit ! Il est de la responsabilité du directoire de prendre les mesures qui s'imposent : fin du benchmark, suppression de la part variable, amélioration des conditions de travail à la CEIDF et règlement des situations individuelles.

Dans le réseau commercial comme au siège, les conditions de travail ne cessent de se dégrader. En 2009, les 3 médecins du travail écrivaient que **"tout au long de l'année, nous(elles) avons été sollicités par des salariés en difficulté professionnelle, difficulté s'exprimant par des symptômes divers : troubles du sommeil, anxiété, troubles digestifs, mal-être pouvant aller jusqu'à l'épuisement professionnel"**.

En 2008, dans le contexte de pré-fusion des 3 caisses franciliennes avec les risques de mobilités géographiques et fonctionnelles accrus, Mme Drida (intervenant en prévention des risques psychosociaux) notait dans son rapport d'étude réalisé sur la Caisse d'épargne Ile-de-France Paris, : **"Il y a donc lieu de veiller tout particulièrement à l'accompagnement humain des changements actuels qui sont pour certains salariés de véritables bouleversements et qui peuvent être vécus comme une violence. Cet accompagnement doit être un véritable soutien qui ne peut donc pas se réduire à une assistance ou aide matérielle."** Mme Drida n'écartait pas, par ailleurs, les risques de passage à l'acte.

Depuis 2010, le PSE continue de produire ses effets toujours plus néfastes sur le moral et la santé de tous, en particulier pour les salariés impactés par des mobilités imposées brutalement.

Le docteur E. Barraud, médecin du travail à la CEIDF, écrivait ainsi : **"L'année 2010 a été marquée par le PSE et ce processus (mal-être et inquiétude pour l'avenir) s'est considérablement amplifié aboutissant à un nombre important de**

situations de grande souffrance psychologique d'autant que pour bien des salariés, il n'y avait pas de possibilité de comprendre ce qui leur arrivait, puisqu'il n'y a guère eu de transparence dans les critères déterminant les affectations".

Quant au benchmark, aux challenges et à la part variable, ils nuisent chaque jour davantage au collectif de travail, aux bonnes relations avec la clientèle ainsi qu'à l'image que les salariés ont de leur travail et parfois d'eux-mêmes. Pour certains, les effets sont dévastateurs.

Le docteur E. Barraud écrivait encore dans son rapport d'activité 2010 : **"il est à noter que les 5 tentatives de suicide survenues en 2010 parmi les salariés de l'effectif que je suivais ont toutes concerné des salariés d'agence ne supportant plus la pression commerciale ou la façon dont elle s'exerce parfois localement"**.

Le directoire de la CEIDF a des obligations légales en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans son entreprise. Tout manquement à cette obligation l'exposerait à des poursuites judiciaires.

L'inaction, la passivité du directoire n'ont que trop duré : maintenant, il doit donner un signal fort aux dizaines de salariés en souffrance dans notre entreprise.

Il doit régler rapidement le cas des collègues encore en mission depuis la fusion et celui des collègues en détresse subissant une mobilité fonctionnelle suite au PSE. C'est impératif et urgent.

N° 2011/29

Le 6 octobre 2011 / Le secrétariat Sud

Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Bettina Larry - Caroline Mirat -
Françoise Quelen - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Yves Sobrero - Jean-Marie Zemliakoff